

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint Maurice l'Exil cedex



Extrait des délibérations du Comité Syndical du 14 novembre 2011

DELIBERATION n° 2011/049

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 4 883 m², sise à Salaise-sur-Sanne, propriété des consorts ARTHAUD.

L'an deux mil onze, lundi 14 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 27 septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants.

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GABET Jean-Pierre,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mmes BONICALZI-HERRERO, COROMPT, PELLEGRIN, PUTHOD, Mrs BAIETTO, BICH, JARRET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, RAMBAUD, REYNAUD, SOULAGE, THOIZET.

Assistait : Mr Robert GRAND, Trésorier du Roussillonnais.

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 18.11.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE 22.11.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 4 883 m², sise à Salaise-sur-Sanne, propriété des consorts ARTHAUD.

Par courrier en date du 14 septembre 2011, parvenu au siège du syndicat mixte le 26 septembre 2011, la SAFER Rhône-Alpes nous informe que les consorts ARTHAUD se sont déclarés vendeurs d'une parcelle incluse dans le périmètre de la ZIP, sise à Salaise sur Sanne, lieu dit « La Fontanaise », cadastrée section AR et numérotée 189, pour une surface totale de 4 883 m² au prix de 4,50 € le m², soit 21 974,00 €.

Cette parcelle, non bâtie, est réputée exploitée par Mr MAZAUD Sébastien par voie de fermage.

Le Comité syndical,

- Vu l'offre des consorts ARTHAUD au prix de 4,50 € le m²,
- Vu l'avis de France Domaine du 24 octobre 2011 rendu en évaluation des terrains non aménagés situés dans le périmètre de la ZIP,
- Vu le budget 2011 du syndicat mixte,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

- Par 07 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

Décide :

Article 1 : D'accepter l'offre de vente de la parcelle précitée, propriété des consorts ARTHAUD au prix global de 21 974,00 €.

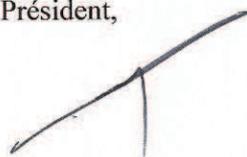
Article 2 : D'autoriser le Président à saisir Maître POLYCARPE, notaire à Roussillon aux fins de préparer les actes relatifs à cette acquisition.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant et à payer les frais d'actes consécutifs à cette opération.

Article 4 : D'autoriser à signer l'éventuelle convention de résiliation de bail négociée avec l'exploitant par la SAFER en application du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles impactés par la ZIP.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Daniel RIGAUD

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**

Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Grenoble, le 24 octobre 2011

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'ISÈRE

Pôle Gestion Publique
Division France Domaine Evaluations
8, rue de Belgrade
38022 GRENOBLE Cedex 1
TÉLÉPHONE : 04 76 85 76 08
MEL. : ddfip38@dgfip.finances.gouv.fr

Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons
Rue du 19 mars 1962
BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex

Affaire suivie par : Sophie VIDBERG

Téléphone : 04 74 31 19 72 ou 04 76 85 76 48

Télécopie : 04 76 85 76 00

Mel. : sophie.vidberg@dgfip.finances.gouv.fr

Dossier n° 2011 349 V 2087 et 2011 – 486 V 2088

Vos réf. : demande d'évaluation périmètre de la future ZAC de Salaise-Sablons

A l'attention de Rémi Laporte

Bien visité le 07/10/2011



AVIS DE FRANCE DOMAINE Acquisitions

Art. L.2241-1 du code général des collectivités territoriales
Art. 56 et 60 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982
Art. 7-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972
Art. L.324-1 du code de l'urbanisme
Art. L. 451-5 du code de la construction et de l'habitation

1 - **Service consultant** : Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons

2 - **Date de réception de la demande d'avis** : 29/09/2011

3 - **Opération soumise au contrôle** : acquisition de parcelles agricoles situées dans le périmètre de la future ZAC de Salaise/Sablons.

4 - **Propriétaires présumés - Description sommaire - Urbanisme - Situation locale** :

Commune de SABLONS

Adresse : "En Ventrebant"

Section	N° Parcelle	Surface/m²	Propriétaire	Urbanisme
AE	228	2479	M&Mme Serre André	RNU 30 % environ zone rouge PPRI
AE	241	1648	Mme Margier Mauricette	RNU
AE	242	4407	M Nivon Laurent	RNU
AE	243	2537	Consorts Dorel	RNU

AE	244	2448	Ms Buard Jean/François	RNU
AE	249	4867	Mme Brelin Josette	RNU
AE	263	8769	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	268	2367	Mme Moulin née Buard Jakeline	RNU
AE	269	4863	Consorts Bonin	RNU
AE	270	13534	Mme Métral Viviane	RNU
AE	271	2700	M Bonin Pierre	RNU
AE	272	3096	M Bonin Pierre	RNU
AE	279	3132	M et Mme Gentil Gérard	RNU 25 % en zone rouge PPRI
AE	280	3689	M et Mme Gentil Gérard	RNU
AE	282	194	Ms Escribano Jean/Claude/Denis	RNU
AE	286	2538	Consorts Besson Josette/Miche/Martine	RNU
AE	287	2117	M Guerry Louis	RNU
AE	288	3098	M Guerry Louis	RNU
AE	289	5538	M Guerry Louis	RNU
AE	291	5724	BND	RNU
AE	292	6792	M Perrot Jean	RNU
AE	294	4024	M Brun Pierre	RNU
AE	295	2458	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	296	1475	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	297	3965	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	299	6626	Consorts Doncieux Elisabeth/Juliette/Marie thérèse/Marie Eliette/Emile	RNU
AE	302	3562	Mme Métral Viviane	RNU
AE	304	6715	M Viland Pierre	RNU
AE	308	6149	M Seve Alain	RNU
AE	309	4016	Ms Giray Michel/Pierre	RNU
AE	312	3255	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	313	2750	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	314	3520	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	315	6736	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	316	837	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	317	1399	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	318	6081	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	320	4187	Consorts Arthaud Pierre/Marguerite/Claude	RNU
AE	321	4481	M et Mme Serre André	RNU
AE	322	4882	M et Mme Serre André	RNU
AE	323	7433	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU
AE	324	2182	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU

AE	325	4704	M et Mme Serre André	RNU
AE	326	2550	Consorts Brun Rose/Marie-José/Jean-Pierre/Frédérique	RNU
AE	327	2578	M Serre Didier	RNU
AE	350	1956	M&Mme Serre André	RNU 15 % environ zone rouge PPRI
AE	356	2041	Mme Bisi Chantal	RNU En totalité en zone rouge PPRI
AE	377	2957	M&Mme Serre André	RNU 25 % environ zone rouge PPRI
AE	384	9303	M Bernard Pierre	RNU 7% environ zone rouge PPRI
AE	397	4024	Consorts Dussert/Bertois/Benetout/Berthier/ Champelay	RNU
AE	451	12747	M et Mme Buard Jean	RNU
AE	472	1234	M Bonin Gérard	RNU
AE	473	4333	M et Mme Gentil Gérard	RNU
	TOTAL	221 697 m²		

La commune de SABLONS n'est pas dotée d'un Plan d'Occupation des Sols. Ces terres sont destinées, dans la continuité de la commune de Salaise sur Sanne, à l'extension de la zone industrielle portuaire et située dans le périmètre de la future ZAC. Actuellement aucun aménagement n'est réalisé.

Commune de Salaise-sur-Sanne :

Adresse : "La Fontanaise"

Section	N° Parcelle	Surface en m ²	Propriétaire	Urbanisme
AR	189	4883	Mmes Arthaud Mathilde/Aline	NA
AR	202	7216	M Degout de Vissac Louis	NA
AR	217	3163	M Rivoire Damien	NA
AR	250	1328	Mle Rivoire Delphine	NA
AR	232	1256	M Barge Gérard	NA
AR	233	1273	M Barge Gérard	NA
AR	234	1323	M Barge Gérard	NA, quelques m ² en zone NDRI
AR	235	1344	M Barge Gérard	NA
		21 786 m²		

Sur des deux communes, la totalité des parcelles est exploitée, cultures céréalières ou arboricoles.

5 - Détermination de la valeur vénale :

Compte tenu des tendances du marché immobilier du secteur et des caractéristiques des biens considérés, la valeur vénale des parcelles peut être estimée à **1 077 293 €** environ, détaillée comme suit :

Commune	Section	N° Parcelle	Surface/m ²	Propriétaire	Urbanisme	Valeur vénale par parcelle	Valeur vénale par propriétaire
Sablons	AE	228	2479	M et Mme Serre André	RNU 30 % environ zone rouge PPRI	8 553 €	90 348 €
Sablons	AE	325	4704	M et Mme Serre André	RNU	21 168 €	
Sablons	AE	350	1956	M et Mme Serre André	RNU 15 % environ zone rouge PPRI	7 775 €	
Sablons	AE	377	2957	M et Mme Serre André	RNU 25 % environ zone rouge PPRI	10 719 €	
Sablons	AE	321	4481	M et Mme Serre André	RNU	20 165 €	
Sablons	AE	322	4882	M et Mme Serre André	RNU	21 969 €	
Sablons	AE	241	1648	Mme Margier Mauricette	RNU	7 416 €	7 416 €
Sablons	AE	242	4407	M Nivon Laurent	RNU	19 832 €	19 832 €
Sablons	AE	243	2537	Consorts Dorel	RNU	11 417 €	11 417 €
Sablons	AE	244	2448	Ms Buard Jean/François	RNU	11 016 €	11 016 €
Sablons	AE	249	4867	Mme Brelin Josette	RNU	21 902 €	21 902 €
Sablons	AE	268	2367	Mme Moulin née Buard Jakeline	RNU	10 652 €	10 652 €
Sablons	AE	269	4863	Consorts Bonin	RNU	21 884 €	21 884 €
Sablons	AE	270	13534	Mme Métral Viviane	RNU	60 903 €	76 932 €
Sablons	AE	302	3562	Mme Métral Viviane	RNU	16 029 €	
Sablons	AE	271	2700	M Bonin Pierre	RNU	12 150 €	26 082 €
Sablons	AE	272	3096	M Bonin Pierre	RNU	13 932 €	
Sablons	AE	279	3132	M et Mme Gentil Gérard	RNU 25 % en zone rouge PPRI	11 354 €	47 453 €
Sablons	AE	280	3689	M et Mme Gentil Gérard	RNU	16 601 €	
Sablons	AE	473	4333	M et Mme Gentil Gérard	RNU	19 499 €	

Sablons	AE	282	194	Ms Escribano Jean/Claude/Denis	RNU	873 €	873 €
Sablons	AE	286	2538	Consorts Besson Josette/Miche/Martine	RNU	11 421 €	11 421 €
Sablons	AE	287	2117	M Guerry Louis	RNU	9 527 €	48 389 €
Sablons	AE	288	3098	M Guerry Louis	RNU	13 941 €	
Sablons	AE	289	5538	M Guerry Louis	RNU	24 921 €	
Sablons	AE	291	5724	BND	RNU	25 758 €	25 758 €
Sablons	AE	292	6792	M Perrot Jean	RNU	30 564 €	30 564 €
Sablons	AE	294	4024	M Brun Pierre	RNU	18 108 €	18 108 €
Sablons	AE	295	2458	Mme Chapin Jeannine	RNU	11 061 €	35 541 €
Sablons	AE	296	1475	Mme Chapin Jeannine	RNU	6 638 €	
Sablons	AE	297	3965	Mme Chapin Jeannine	RNU	17 843 €	
Sablons	AE	299	6626	Consorts Doncieux Elisabeth/Juliette/Marie thérèse/Marie Eliette/Emile	RNU	29 817 €	29 817 €
Sablons	AE	304	6715	M Viland Pierre	RNU	30 218 €	30 218 €
Sablons	AE	308	6149	M Seve Alain	RNU	27 671 €	27 671 €
Sablons	AE	309	4016	Ms Giray Michel/Pierre	RNU	18 072 €	18 072 €
Sablons	AE	263	8769	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	39 461 €	150 062 €
Sablons	AE	312	3255	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	14 648 €	
Sablons	AE	313	2750	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	12 375 €	
Sablons	AE	314	3520	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	15 840 €	
Sablons	AE	315	6736	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	30 312 €	
Sablons	AE	316	837	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	3 767 €	
Sablons	AE	317	1399	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	6 296 €	
Sablons	AE	318	6081	GFA Les Horts St Ferreol	RNU	27 365 €	
Sablons	AE	320	4187	Consorts Arthaud Pierre/Marguerite/Claud e	RNU	18 842 €	
Sablons	AE	323	7433	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU	33 449 €	43 268 €
Sablons	AE	324	2182	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU	9 819 €	

Sablons	AE	326	2550	Consorts Brun Rose/Marie-José/Jean- Pierr/Frédérique	RNU	11 475 €	11 475 €
Sablons	AE	327	2578	M Serre Didier	RNU	11 601 €	11 601 €
Sablons	AE	356	2041	Mme Bisi Chantal	RNU En totalité en zone rouge PPRI	2 041 €	2 041 €
Sablons	AE	384	9303	M Bernard Pierre	RNU 7% environ zone rouge PPRI	39 584 €	39 584 €
Sablons	AE	397	4024	Consorts Dussert/Bertois/Beneto ut/Berthier/ Champelay	RNU	18 108 €	18 108 €
Sablons	AE	451	12747	M et Mme Buard Jean	RNU	57 362 €	57 362 €
Sablons	AE	472	1234	M Bonin Gérard	RNU	5 553 €	5 553 €
Salaise sur Sanne	AR	189	4883	Mmes Arthaud Mathilde/Aline	NA	21 974 €	21 974 €
Salaise sur Sanne	AR	202	7216	M Degout de Vissac Louis	NA	32 472 €	32 472 €
Salaise sur Sanne	AR	217	3163	M Rivoire Damien	NA	14 234 €	14 234 €
Salaise sur Sanne	AR	250	1328	Mle Rivoire Delphine	NA	5 976 €	5 976 €
Salaise sur Sanne	AR	232	1256	M Barge Gérard	NA	5 652 €	23 382 €
Salaise sur Sanne	AR	233	1273	M Barge Gérard	NA	5 729 €	
Salaise sur Sanne	AR	234	1323	M Barge Gérard	NA, quelques m ² en zone NDRI	5 954 €	
Salaise sur Sanne	AR	235	1344	M Barge Gérard	NA	6 048 €	
			243 483 m²			1 077 293 €	

Les indemnités d'éviction agricoles seront prises en charge par la collectivité acquéreur, et fixées au cas par cas, au fur et à mesure des évictions, selon le protocole établi en janvier 2011 entre le Syndicat Mixte de la ZIP de Salaise / Sablons et la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

6 - Observations particulières :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle des biens ; une nouvelle consultation du service du Domaine serait nécessaire si l'opération envisagée n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

Le présent avis ne tient pas compte de la présence éventuelle de polluants. Si de tels risques étaient avérés, les frais de dépollution ou de traitement devraient être évalués à dire d'expert.

Elle n'est, au surplus, valable que dans les conditions du droit privé. Une nouvelle demande d'évaluation serait indispensable si une procédure d'expropriation était engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation



Catherine LAVERGNE

Responsable de la division France Domaine Evaluations

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil cedex



Extrait des délibérations du Comité Syndical du 14 novembre 2011

DELIBERATION n° 2011/050

Objet : Acquisition de 3 parcelles d'une contenance totale de 11 154 m², sises à Sablons, propriété des consorts GENTIL.

L'an deux mil onze, lundi 14 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 27 septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants.

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GABET Jean-Pierre,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mmes BONICALZI-HERRERO, COROMPT, PELLEGRIN, PUTHOD, Mrs BAÏETTO, BICH, JARRET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, RAMBAUD, REYNAUD, SOULAGE, THOIZET.

Assistait : Mr Robert GRAND, Trésorier du Roussillonnais.

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 18.11.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIEE
LE 22.11.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Objet : Acquisition de 3 parcelles d'une contenance totale de 11 154 m², sises à Sablons, propriété des consorts GENTIL.

Par courrier en date du 14 septembre 2011, parvenu au siège du syndicat mixte le 26 septembre 2011, la SAFER Rhône-Alpes nous informe que les consorts GENTIL se sont déclarés vendeurs de 3 parcelles incluses dans le périmètre de la ZIP, sises à Sablons, lieu dit « En Ventebrant », cadastrées section AE et numérotées 279, 280, 473 pour une surface totale de 11 154 m² au prix de 4,50 € le m², soit 50 193,00 €.

Ces parcelles, non bâties, sont réputées exploitées par voie de faire valoir direct par Mr GENTIL Gérard.

Le Comité syndical,

- Vu l'offre des consorts GENTIL au prix de 4,50 € le m²,
- Vu l'avis de France Domaine du 24 octobre 2011 rendu en évaluation des terrains non aménagés situés dans le périmètre de la ZIP,
- Vu le budget 2011 du syndicat mixte,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

- Par 07 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

Décide :

Article 1 : D'accepter l'offre de vente des trois parcelles précitées, propriété des consorts GENTIL au prix global de 50 193,00 €.

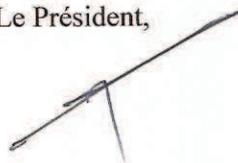
Article 2 : D'autoriser le Président à saisir Maître POLYCARPE, notaire à Roussillon aux fins de préparer les actes relatifs à cette acquisition.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant et à payer les frais d'actes consécutifs à cette opération.

Article 4 : D'autoriser à signer l'éventuelle convention de résiliation de bail négociée avec l'exploitant par la SAFER en application du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles impactés par la ZIP.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Daniel RIGAUD

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**
Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :
Rue du 19 Mars 1962
38556 Saint Maurice l'Exil cedex



Extrait des délibérations du Comité Syndical du 14 novembre 2011

DELIBERATION n° 2011/051

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 1 328 m², sise à Salaise-sur-Sanne, propriété de Mademoiselle RIVOIRE Delphine.

L'an deux mil onze, lundi 14 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 27 septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants.

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GABET Jean-Pierre,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mmes BONICALZI-HERRERO, COROMPT, PELLEGRIN, PUTHOD, Mrs BAIETTO, BICH, JARRET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, RAMBAUD, REYNAUD, SOULAGE, THOIZET.

Assistait : Mr Robert GRAND, Trésorier du Roussillonnais.

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 18.11.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE 22.11.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIÉE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 1 328 m², sise à Salaise-sur-Sanne, propriété de Mademoiselle RIVOIRE Delphine.

Par courrier en date du 14 septembre 2011, parvenu au siège du syndicat mixte le 26 septembre 2011, la SAFER Rhône-Alpes nous informe que Mademoiselle RIVOIRE Delphine s'est déclarée vendeur d'une parcelle incluse dans le périmètre de la ZIP, sise à Salaise sur Sanne, lieu dit « La Fontanaise », cadastrée section AR et numérotée 250, pour une surface totale de 1 328 m² au prix de 4,50 € le m², soit 5 976,00 €.

Cette parcelle, non bâtie, est réputée exploitée par Mr RIVOIRE Christian par voie de fermage.

Le Comité syndical,

- Vu l'offre de Mademoiselle RIVOIRE Delphine au prix de 4,50 € le m²,
- Vu l'avis de France Domaine du 24 octobre 2011 rendu en évaluation des terrains non aménagés situés dans le périmètre de la ZIP,
- Vu le budget 2011 du syndicat mixte,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

- Par 07 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

Décide :

Article 1 : D'accepter l'offre de vente de la parcelle précitée, propriété de Mademoiselle RIVOIRE Delphine au prix global de 5 976,00 €.

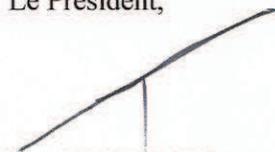
Article 2 : D'autoriser le Président à saisir Maître POLYCARPE, notaire à Roussillon aux fins de préparer les actes relatifs à cette acquisition.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant et à payer les frais d'actes consécutifs à cette opération.

Article 4 : D'autoriser à signer l'éventuelle convention de résiliation de bail négociée avec l'exploitant par la SAFER en application du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles impactés par la ZIP.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Daniel RIGAUD

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**

Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

27 OCT. 2011

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Grenoble, le 24 octobre 2011

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'ISÈRE**

Pôle Gestion Publique
Division France Domaine Evaluations
8, rue de Belgrade
38022 GRENOBLE Cedex 1
TÉLÉPHONE : 04 76 85 76 08
MEL. : ddip38@dgip.finances.gouv.fr

Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons
Rue du 19 mars 1962
BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex

Affaire suivie par : Sophie VIDBERG
Téléphone : 04 74 31 19 72 ou 04 76 85 76 48
Télécopie : 04 76 85 76 00
Mel. : sophie.vidberg@dgip.finances.gouv.fr
Dossier n° 2011 349 V 2087 et 2011 – 486 V 2088



Vos réf. : demande d'évaluation périmètre de la future ZAC de Salaise-Sablons

A l'attention de Rémi Laporte

Bien visité le 07/10/2011

**AVIS DE FRANCE DOMAINE
Acquisitions**

Art. L.2241-1 du code général des collectivités territoriales
Art. 56 et 60 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982
Art. 7-1 de la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972
Art. L.324-1 du code de l'urbanisme
Art. L. 451-5 du code de la construction et de l'habitation

- 1 - **Service consultant** : Syndicat mixte de la ZIP de Salaise-Sablons
- 2 - **Date de réception de la demande d'avis** : 29/09/2011
- 3 - **Opération soumise au contrôle** : acquisition de parcelles agricoles situées dans le périmètre de la future ZAC de Salaise/Sablons.
- 4 - **Propriétaires présumés - Description sommaire - Urbanisme - Situation locative** :

Commune de SABLONS

Adresse : "En Ventrebant"

Section	N° Parcelle	Surface/m²	Propriétaire	Urbanisme
AE	228	2479	M&Mme Serre André	RNU 30 % environ zone rouge PPRI
AE	241	1648	Mme Margier Mauricette	RNU
AE	242	4407	M Nivon Laurent	RNU
AE	243	2537	Consorts Dorel	RNU

AE	244	2448	Ms Buard Jean/François	RNU
AE	249	4867	Mme Brelin Josette	RNU
AE	263	8769	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	268	2367	Mme Moulin née Buard Jakeline	RNU
AE	269	4863	Consorts Bonin	RNU
AE	270	13534	Mme Métral Viviane	RNU
AE	271	2700	M Bonin Pierre	RNU
AE	272	3096	M Bonin Pierre	RNU
AE	279	3132	M et Mme Gentil Gérard	RNU 25 % en zone rouge PPRI
AE	280	3689	M et Mme Gentil Gérard	RNU
AE	282	194	Ms Escribano Jean/Claude/Denis	RNU
AE	286	2538	Consorts Besson Josette/Miche/Martine	RNU
AE	287	2117	M Guerry Louis	RNU
AE	288	3098	M Guerry Louis	RNU
AE	289	5538	M Guerry Louis	RNU
AE	291	5724	BND	RNU
AE	292	6792	M Perrot Jean	RNU
AE	294	4024	M Brun Pierre	RNU
AE	295	2458	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	296	1475	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	297	3965	Mme Chapin Jeannine	RNU
AE	299	6626	Consorts Doncieux Elisabeth/Juliette/Marie thérèse/Marie Eliette/Emile	RNU
AE	302	3562	Mme Métral Viviane	RNU
AE	304	6715	M Viland Pierre	RNU
AE	308	6149	M Seve Alain	RNU
AE	309	4016	Ms Giray Michel/Pierre	RNU
AE	312	3255	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	313	2750	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	314	3520	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	315	6736	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	316	837	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	317	1399	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	318	6081	GFA Les Horts St Ferreol	RNU
AE	320	4187	Consorts Arthaud Pierre/Marguerite/Claude	RNU
AE	321	4481	M et Mme Serre André	RNU
AE	322	4882	M et Mme Serre André	RNU
AE	323	7433	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU
AE	324	2182	Consorts Champelay Irène/Colette/Elisabeth	RNU

AE	325	4704	M et Mme Serre André	RNU
AE	326	2550	Consorts Brun Rose/Marie-José/Jean-Pierre/Frédérique	RNU
AE	327	2578	M Serre Didier	RNU
AE	350	1956	M&Mme Serre André	RNU 15 % environ zone rouge PPRI
AE	356	2041	Mme Bisi Chantal	RNU En totalité en zone rouge PPRI
AE	377	2957	M&Mme Serre André	RNU 25 % environ zone rouge PPRI
AE	384	9303	M Bernard Pierre	RNU 7% environ zone rouge PPRI
AE	397	4024	Consorts Dussert/Bertois/Benetout/Berthier/ Champelay	RNU
AE	451	12747	M et Mme Buard Jean	RNU
AE	472	1234	M Bonin Gérard	RNU
AE	473	4333	M et Mme Gentil Gérard	RNU
	TOTAL	221 697 m²		

La commune de SABLONS n'est pas dotée d'un Plan d'Occupation des Sols. Ces terres sont destinées, dans la continuité de la commune de Salaise sur Sanne, à l'extension de la zone industrielle portuaire et située dans le périmètre de la future ZAC. Actuellement aucun aménagement n'est réalisé.

Commune de Salaise-sur-Sanne :

Adresse : "La Fontanaise"

Section	N° Parcelle	Surface en m ²	Propriétaire	Urbanisme
AR	189	4883	Mmes Arthaud Mathilde/Aline	NA
AR	202	7216	M Degout de Vissac Louis	NA
AR	217	3163	M Rivoire Damien	NA
AR	250	1328	Mle Rivoire Delphine	NA
AR	232	1256	M Barge Gérard	NA
AR	233	1273	M Barge Gérard	NA
AR	234	1323	M Barge Gérard	NA, quelques m ² en zone NDRI
AR	235	1344	M Barge Gérard	NA
		21 786 m²		

Sur des deux communes, la totalité des parcelles est exploitée, cultures céréalières ou arboricoles.

5 - Détermination de la valeur vénale :

Compte tenu des tendances du marché immobilier du secteur et des caractéristiques des biens considérés, la valeur vénale des parcelles peut être estimée à 1 077 293 € environ, détaillée comme suit :

Commune	Section	N° Parcelle	Surface/m ²	Propriétaire	Urbanisme	Valeur vénale par parcelle	Valeur vénale par propriétaire
Sablons	AE	228	2479	M et Mme Serre André	RNU 30 % environ zone rouge PPRI	8 553 €	90 348 €
Sablons	AE	325	4704	M et Mme Serre André	RNU	21 168 €	
Sablons	AE	350	1956	M et Mme Serre André	RNU 15 % environ zone rouge PPRI	7 775 €	
Sablons	AE	377	2957	M et Mme Serre André	RNU 25 % environ zone rouge PPRI	10 719 €	
Sablons	AE	321	4481	M et Mme Serre André	RNU	20 165 €	
Sablons	AE	322	4882	M et Mme Serre André	RNU	21 969 €	
Sablons	AE	241	1648	Mme Margier Mauricette	RNU	7 416 €	7 416 €
Sablons	AE	242	4407	M Nivon Laurent	RNU	19 832 €	19 832 €
Sablons	AE	243	2537	Consorts Dorel	RNU	11 417 €	11 417 €
Sablons	AE	244	2448	Ms Buard Jean/François	RNU	11 016 €	11 016 €
Sablons	AE	249	4867	Mme Brelin Josette	RNU	21 902 €	21 902 €
Sablons	AE	268	2367	Mme Moulin née Buard Jakeline	RNU	10 652 €	10 652 €
Sablons	AE	269	4863	Consorts Bonin	RNU	21 884 €	21 884 €
Sablons	AE	270	13534	Mme Métral Viviane	RNU	60 903 €	76 932 €
Sablons	AE	302	3562	Mme Métral Viviane	RNU	16 029 €	
Sablons	AE	271	2700	M Bonin Pierre	RNU	12 150 €	26 082 €
Sablons	AE	272	3096	M Bonin Pierre	RNU	13 932 €	
Sablons	AE	279	3132	M et Mme Gentil Gérard	RNU 25 % en zone rouge PPRI	11 354 €	47 453 €
Sablons	AE	280	3689	M et Mme Gentil Gérard	RNU	16 601 €	
Sablons	AE	473	4333	M et Mme Gentil Gérard	RNU	19 499 €	

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil cedex



Extrait des délibérations du Comité Syndical du 14 novembre 2011

DELIBERATION n° 2011/052

Objet : Acquisition de 2 parcelles d'une contenance totale de 5 796 m², sises à Sablons, propriété de Monsieur BONIN Pierre.

L'an deux mil onze, lundi 14 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 27 septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants.

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUARD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROUAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GABET Jean-Pierre,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mmes BONICALZI-HERRERO, COROMPT, PELLEGRIN, PUTHOD, Mrs BAÏETTO, BICH, JARRET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, RAMBAUD, REYNAUD, SOULAGE, THOIZET.

Assistait : Mr Robert GRAND, Trésorier du Roussillonnais.

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 18.11.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIÉE
LE 22.11.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Objet : Acquisition de 2 parcelles d'une contenance totale de 5 796 m², sises à Sablons, propriété de Monsieur BONIN Pierre.

Par courrier en date du 14 septembre 2011, parvenu au siège du syndicat mixte le 26 septembre 2011, la SAFER Rhône-Alpes nous informe que Monsieur BONIN Pierre s'est déclaré vendeur de 2 parcelles incluses dans le périmètre de la ZIP, sises à Sablons, lieu dit « En Ventebrant », cadastrées section AE et numérotées 271, 272, pour une surface totale de 5 796 m² au prix de 4,50 € le m², soit 26 082,00 €.

Ces parcelles, non bâties, sont réputées exploitées par Madame GUERRY Chantal par voie de fermage.

Le Comité syndical,

- Vu l'offre de Monsieur BONIN Pierre au prix de 4,50 € le m²,
- Vu l'avis de France Domaine du 24 octobre 2011 rendu en évaluation des terrains non aménagés situés dans le périmètre de la ZIP,
- Vu le budget 2011 du syndicat mixte,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

- Par 07 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

Décide :

Article 1 : D'accepter l'offre de vente des deux parcelles précitées, propriété de Monsieur BONIN Pierre au prix global de 26 082,00 €.

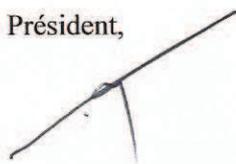
Article 2 : D'autoriser le Président à saisir Maître POLYCARPE, notaire à Roussillon aux fins de préparer les actes relatifs à cette acquisition.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant et à payer les frais d'actes consécutifs à cette opération.

Article 4 : D'autoriser à signer l'éventuelle convention de résiliation de bail négociée avec l'exploitant par la SAFER en application du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles impactés par la ZIP.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Daniel RIGAUD

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**
Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE
DE SALAISE/SABLONS.**

Siège :

Rue du 19 Mars 1962

38556 Saint Maurice l'Exil cedex



Extrait des délibérations du Comité Syndical du 14 novembre 2011

DELIBERATION n° 2011/053

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 4 867 m², sise à Sablons, propriété de Madame THOMAS Josette.

L'an deux mil onze, lundi 14 novembre, le comité syndical du Syndicat Mixte de la Zone Industrialo-Portuaire de Salaise/Sablons, régulièrement convoqué le 27 septembre 2011, s'est réuni en séance ordinaire, salle n° 1 de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, sous la présidence de Daniel RIGAUD, Président.

MEMBRES EN EXERCICE : 12 titulaires, 12 suppléants.

MEMBRES PRESENTS : 7 titulaires, 3 suppléants.

Pour la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROUSSILLONNAIS :

- Monsieur BERTHOUD Marcel,
- Monsieur CHARVET Francis,
- Monsieur CROAIL Jackie,
- Madame DI BIN Roberte,
- Monsieur GABET Jean-Pierre,
- Monsieur GUERRY Jean-Louis,
- Monsieur MONTEYREMARDE Christian.

Pour le CONSEIL GENERAL DE L'ISERE :

- Monsieur BINET Erwann,
- Monsieur RIGAUD Daniel.

Pour le CONSEIL REGIONAL RHONE-ALPES :

- Monsieur LERAS Gérard.

Excusés : Mmes BONICALZI-HERRERO, COROMPT, PELLEGRIN, PUTHOD, Mrs BAÏETTO, BICH, JARRET, KOHLHAAS, MIGNOT, NUCCI, RAMBAUD, REYNAUD, SOULAGE, THOIZET.

Assistait : Mr Robert GRAND, Trésorier du Roussillonnais.

DELIBERATION DÉPOSÉE
LE 18.11.2011
A LA SOUS-PREFECTURE
DE VIENNE (Isère)

DELIBERATION PUBLIEE
LE 22.11.2011
RENDUE EXECUTOIRE IMMEDIATEMENT
CERTIFIEE SUR L'HONNEUR
LE PRESIDENT

Objet : Acquisition d'une parcelle d'une contenance totale de 4 867 m², sise à Sablons, propriété de Madame THOMAS Josette.

Par courrier en date du 14 septembre 2011, parvenu au siège du syndicat mixte le 26 septembre 2011, la SAFER Rhône-Alpes nous informe que Madame THOMAS Josette s'est déclarée vendeur d'une parcelle incluse dans le périmètre de la ZIP, sise à Sablons, lieu dit « En Ventebrant », cadastrées section AE et numérotée 249, pour une surface totale de 4 867 m² au prix de 4,50 € le m², soit 21 902,00 €.

Cette parcelle, non bâtie, est réputée exploitée par l'EARL des Champs, représentée par Monsieur CHAPUIS Rémy par voie de fermage.

Le Comité syndical,

- Vu l'offre de Madame THOMAS Josette au prix de 4,50 € le m²,
- Vu l'avis de France Domaine du 24 octobre 2011 rendu en évaluation des terrains non aménagés situés dans le périmètre de la ZIP,
- Vu le budget 2011 du syndicat mixte,

Après avoir entendu le rapport du Président,

Et après en avoir délibéré,

- Par 07 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

Décide :

Article 1 : D'accepter l'offre de vente de la parcelles précitée, propriété de Madame THOMAS Josette au prix global de 21 902,00 €.

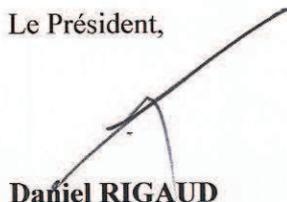
Article 2 : D'autoriser le Président à saisir Maître POLYCARPE, notaire à Roussillon aux fins de préparer les actes relatifs à cette acquisition.

Article 3 : D'autoriser le Président à signer l'acte d'acquisition ainsi que toutes pièces s'y rapportant et à payer les frais d'actes consécutifs à cette opération.

Article 4 : D'autoriser à signer l'éventuelle convention de résiliation de bail négociée avec l'exploitant par la SAFER en application du protocole d'indemnisation des exploitants agricoles impactés par la ZIP.

Fait et délibéré les mêmes jours, mois et an que ci-dessus.

Le Président,



Daniël RIGAUD

**SYNDICAT MIXTE DE LA ZIP
DE SALAISE-SABLONS**

Rue du 19 mars 1962 - BP 492
38554 SAINT MAURICE L'EXIL Cedex
Tél. 04 74 29 31 19 - Fax 04 74 29 31 09
SIRET 200 019 297 00015 - APE 8413 Z